

Le ministre affirme que des “gens traitent le dossier”

## Blocage de Cevital : de qui parle M. Yousfi ?



Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi (à gauche), lundi dernier à Tizi Ouzou. ©D. R.

**Il aura fallu attendre le 434e jour du blocage du projet de Cevital à Béjaïa pour qu'un ministre de la République reconnaisse, enfin, qu'il existait un dossier au niveau des institutions de l'État.**

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a reconnu l'existence d'un dossier lié au projet d'une unité de trituration de graines oléagineuses prévu par le groupe Cevital dans la wilaya de Béjaïa. Pour une première, c'en est une, et le ministre n'a pas esquivé la question. En effet, lors de sa dernière sortie qui l'a conduit dans la wilaya de Tizi Ouzou, M. Yousfi a affirmé qu'"il y a des gens qui sont concernés par ce dossier et qui sont en train de le traiter". Évasif, certes à bien des égards dans sa réponse, le ministre en charge de l'Industrie a refusé de commenter ce dossier, arguant qu'il n'avait "rien à ajouter". Et si M. Yousfi n'a pas nommé "ces gens" qui étudient encore le dossier de Cevital après 434 jours de blocage, il n'en demeure pas moins qu'il signifiait à qui voulait l'entendre que ledit dossier est ouvert et qu'il pourrait connaître des développements. Mais, à ce niveau de déclarations, et venant d'un ministre de la République, le groupe Cevital pourrait désormais cultiver l'espoir de voir son projet débloqué. D'autant que les déclarations de M. Yousfi interviennent dix jours seulement après la sortie du directeur général exécutif du groupe Cevital, Saïd Benikène, qui avait qualifié la visite des représentants de la Direction de l'industrie et des mines de Béjaïa à l'entreprise et au directeur du port "d'une première", et ce, en s'appuyant sur "l'appel du président de la République aux investisseurs, aux industriels et aux opérateurs économiques pour investir dans l'économie productive, participer à l'effort de redressement de l'industrie algérienne, participer à l'effort d'exportation hors hydrocarbures et diversifier l'économie nationale". Jusqu'ici, d'aucuns ne pourraient douter de la sincérité des propos du ministre de

l'Industrie qui, visiblement, était contraint de répondre à l'interpellation des journalistes sur ce dossier qui a défrayé la chronique. En revanche, la sortie de M. Yousfi a balayé d'un revers de la main toute la démarche bureaucratique et les arguments fallacieux du P-DG du port de Béjaïa, Achour Djelloul, qui voulait accaparer, seul contre tous, le dossier de Cevital, allant jusqu'à porter l'affaire devant la justice. Mais, en affirmant n'avoir "rien à ajouter", M. Yousfi semble maintenir encore le suspense, préférant laisser d'autres voix s'exprimer, c'est-à-dire "les gens qui sont concernés par ce dossier". Car, si la décision de trancher et/ou d'avancer un quelconque argumentaire, M. Yousfi pouvait bel et bien assumer le sujet, sachant que le projet de l'unité de trituration de graines oléagineuses du groupe Cevital relève du seul secteur de l'industrie. Ce projet a bénéficié des avantages fiscaux de l'ANDI et le groupe Cevital a acquis une assiette foncière sur ses fonds propres et en dehors du périmètre du port de Béjaïa. Du coup, le commun des mortels s'interroge sur la qualité, mais surtout sur le niveau de responsabilité au sein de l'État de "ces gens qui sont concernés par ce dossier". Du reste, la mobilisation populaire issue du comité de soutien aux travailleurs de Cevital et aux investissements, ajouté à l'implication des élus, dont des députés, des personnalités nationales et des partis politiques, en sus des appels au président de la République pour intervenir afin de mettre un terme à ce blocage injustifié, ont mis à mal les pouvoirs publics qui s'entêtent à trouver une issue salvatrice à ce projet à forte valeur ajoutée. Du reste, il est utile de rappeler que le stockage des équipements de cette unité en Belgique, en France et à Malte a engendré un coût supplémentaire avoisinant les 2,5 à 3 millions d'euros de frais à Cevital à cause de ce blocage.

**FARID BELGACEM**